



CA de Blois "Agglopolys" (Siren : 200030385)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Blois
Arrondissement	Blois
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	12/12/2011
Date d'effet	01/01/2012

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. CHRISTOPHE DEGRUELLE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 rue Honoré de Balzac
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41000 BLOIS
Téléphone	02 54 90 35 35
Fax	02 54 90 35 30
Courriel	contact@agglopolys.fr
Site internet	www.agglopolys.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	Indiquer ici le type de taxes perçues.
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	Indiquer ici le type de redevances perçues.

Population

Population totale regroupée	108 453
-----------------------------	---------

Densité moyenne 136,70

Périmètre

Nombre total de communes membres : 43

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
41	Averdon (214100091)	707
41	Blois (214100182)	47 449
41	Candé-sur-Beuvron (214100299)	1 525
41	Cellettes (214100315)	2 711
41	Chailles (214100323)	2 763
41	Champigny-en-Beauce (214100356)	628
41	Chaumont-sur-Loire (214100455)	1 092
41	Cheverny (214100505)	968
41	Chitenay (214100521)	1 118
41	Cormeray (214100612)	1 581
41	Cour-Cheverny (214100679)	2 901
41	Fossé (214100919)	1 330
41	Françay (214100935)	281
41	Herbault (214101016)	1 248
41	La Chapelle-Vendômoise (214100406)	818
41	La Chaussée-Saint-Victor (214100471)	4 647
41	Lancôme (214101081)	126
41	Landes-le-Gaulois (214101099)	769
41	Les Montils (214101479)	1 962
41	Marolles (214101289)	735
41	Menars (214101347)	644
41	Mesland (214101370)	594
41	Monteaux (214101446)	775
41	Monthou-sur-Bièvre (214101453)	827
41	Rilly-sur-Loire (214101891)	480
41	Saint-Bohaire (214102030)	515
41	Saint-Cyr-du-Gault (214102055)	176
41	Saint-Denis-sur-Loire (214102063)	875
41	Saint-Étienne-des-Guérets (214102089)	117
41	Saint-Gervais-la-Forêt (214102121)	3 277
41	Saint-Lubin-en-Vergonnois (214102238)	728
41	Saint-Sulpice-de-Pommeray (214102303)	1 903
41	Sambin (214102337)	936
41	Santenay (214102345)	295
41	Seur (214102469)	498
41	Valaire (214102667)	88
41	Valencisse (200063725)	2 467
41	Valloire-sur-Cisse (200062768)	2 471
41	Veuzain-sur-Loire (200065654)	3 584
41	Villebarou (214102766)	2 542

41	Villefrancoeur (214102816)	432
41	Villerbon (214102881)	819
41	Vineuil (214102956)	8 051

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 45

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, étude en matière de développement éolien.</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores <i>Luttes contre les nuisances sonores.</i>
- Lutte contre la pollution de l'air <i>Lutte contre la pollution de l'air.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Autres actions environnementales <i>10 ? Missions dites « hors GEMAPI » correspondantes aux items 6,7,9,10,11,12 de l'article L211-7 du code de l'environnement, définis comme suit : - 6° La lutte contre la pollution ; - 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ; - 9° Les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile ; - 10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ; - 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ; - 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.</i>
Services funéraires
- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires <i>Création et gestion d'un crématorium.</i>
Sanitaires et social
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville

- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche
<i>Soutien à l'enseignement supérieur par la conduite d'actions reconnues d'intérêt communautaire. Les actions ayant trait à la vie étudiante restent de la compétence des communes.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles
<i>Information jeunesse ; Enseignement musical et artistique d'intérêt communautaire.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
<i>Schéma directeur et schéma de secteur</i>
- Plans locaux d'urbanisme
<i>plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale,</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
<i>en concertation avec les communes, définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme ;</i>
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
- Plans de déplacement urbains
- Etudes et programmation
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
<i>Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ;</i>
- Parcs de stationnement
<i>Création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
<i>Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

Création et gestion de maisons de services au publics et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, promulguée le 13 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

- Autres

1 - Mise en place et gestion d'une fourrière automobile. 2 - Définition et mise en œuvre d'une politique de tourisme d'intérêt communautaire. 3 - Aménagement, entretien et gestion de refuges fourrières pour animaux ; capture des animaux errants et/ou dangereux, ramassage des cadavres d'animaux sur le domaine public. 8 - Mise en place de la numérisation du cadastre et gestion. 9. Acquisition d'immeubles et constitutions de réserves foncières, au besoin par voie d'expropriation, nécessaires à l'exercice des compétences communautaires.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
41	SMO "Val de Loire Numérique" (200046050)	SM ouvert	660 897
41	SMAEP du Val de Cisse (200050136)	SM fermé	12 287
37	SM du bassin de l'Amasse (200086171)	SM fermé	27 180
41	SM d'entretien du bassin du Beuvron (254103179)	SM fermé	156 001
41	SM de collecte et de traitement des déchets du Blaisois (VAL ECO) (254103054)	SM fermé	239 691
41	SMAEP Landes - Saint-Lubin (200091163)	SM fermé	3 390
41	SMAEP de Sambin - Feings - Fougères-sur-Bièvre (200091122)	SM fermé	7 876
41	SMAEP de Monthou-sur-Bièvre - Ouchamps - Valaire (200091106)	SM fermé	7 855
41	SMAEP de Selommes (200091098)	SM fermé	1 959
41	SM du bassin de la Cisse (200032563)	SM fermé	42 656
41	SMAEP de Cour-sur-Loire - Menars - Suèvres (200091114)	SM fermé	2 586
41	SM du Pays des Châteaux (254103237)	SM ouvert	149 708
41	SM de l'agglomération blésoise (254177843)	SM fermé	149 708
41	SMAEP de Saint-Claude-de-Diray (254100092)	SM fermé	12 223

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)